



Exposition permanente au palais de justice de Maastricht

Fiche pratique publié le **09/11/2014**, vu **3654 fois**, Auteur : [Cassou](#)

Dorénavant, une dizaine de tableaux appartenant à la série judiciaire de Cassou sont exposés en permanence au palais de justice de Maastricht

Il y aura désormais une dizaine de tableaux de Cassou exposés pour une durée indéterminée au palais de justice de Maastricht.

C'est le personnel du palais qui en bénéficiera car le lieu d'exposition est inaccessible au public. Toutefois, sur demande adressée à moi ou à la commission culturelle du palais de justice, les portes (de cette partie du palais) pourront s'ouvrir à tout amateur d'art.



De storm / l'orage

Je me réjouis de retourner à Maastricht ("passage sur la Meuse" : Maas - Trajectum), chef-lieu de la province néerlandaise du Limbourg. C'est une petite ville très jolie et pimpante aux nombreux attraits.